

N° 1194

du 08
JANVIER
2019



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P4 Dans la programmation du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche

Le contrôle annoncé de la construction du laboratoire des semences à Sotouboua

P3 **Dans la fonction publique du 21 janvier au 20 février**

Un recensement général du personnel de l'Etat



Gilbert Bawara, Ministre de la Fonction Publique

P4 Pour développer et améliorer la prise en charge des malades
**Des idées pour créer un hôpital
des cancers de l'enfant au Togo**

P6 Avec l'ambition de contribuer à la sécurité alimentaire dans la région
**Le CERSA déclare ses premiers
docteurs en sciences aviaires à Lomé**

P4 Législatives 2018 / Du Contentieux électoral

Comment la Cour constitutionnelle a remis l'UFC dans ses droits

*Les 8000 voix injustement retirées à ALLOLEDOU-VO ont rapporté un siège à l'UFC

*L'Assemblée nationale se réunit de plein droit ce mardi

P3 Face au seul cas de malade confirmé dans le Doufelgou

Au moins 5 mesures sont prises pour contrer la fièvre à virus Lassa

AZIMUTS INFOS

Bientôt des bébés sur mesure nés d'une FIV ?

Les tests génétiques réalisés sur des embryons fécondés in vitro (FIV) existent depuis de nombreuses années. Leur portée restait toutefois jusqu'à présent limitée. Mais des chercheurs annoncent aujourd'hui être en mesure d'aller bien plus loin. Jusqu'à estimer l'intelligence du bébé à venir ?

Louise Brown. C'est ainsi que se nomme le tout premier bébé éprouvette de l'histoire de l'humanité. La petite fille a vu le jour le 25 juillet 1978, au Royaume-Uni. Quarante ans plus tard, un bébé sur 30 serait conçu en France grâce à l'assistance médicale à la procréation, la fameuse PMA. Et une annonce récente pourrait bien relancer les débats et les inquiétudes à ce propos.

Des chercheurs de la société Genomic Prediction (États-Unis) affirment en effet avoir mis au point des tests de dépistage génétique leur permettant d'évaluer des caractères complexes dans des embryons créés par fécondation in vitro (FIV). Ainsi certaines maladies. Mais surtout, ce qui soulève bien des questions, le niveau d'intelligence. Les chercheurs se défendent, arguant qu'ils proposent uniquement la possibilité de filtrer les embryons susceptibles de présenter une véritable déficience mentale. Mais le cofondateur de l'entreprise, Stephen Hsu, semble déjà moins regardant sur l'éthique. " Je pense que les gens vont le demander. Si nous ne le faisons pas, quelqu'un d'autre le fera", déclare-t-il.

Rappelons qu'il est déjà courant de procéder à des tests génétiques sur des embryons dans le cadre de FIV. Dans le cas de parents qui présentent un risque d'avoir un enfant atteint de fibrose kystique, par exemple. Ou afin de dépister la trisomie 21. Mais ces tests portent sur des anomalies simples. Les maladies cardiaques, la dépression ou l'intelligence sont des caractères bien plus complexes.

Au-delà de l'éthique, la question de la fiabilité des tests

Ces dernières années est apparue la notion de score de risque polygénique. Celui-ci est calculé en analysant simultanément plusieurs régions de l'ADN. Objectif : évaluer la probabilité que présente une personne de développer certaines caractéristiques. Et Genomic Prediction est ainsi la première entreprise à proposer ce type d'étude sur des embryons, promettant de " diagnostiquer" un risque de maladie cardiaque, de cancer du sein, de diabète ou encore de maladies inflammatoires de l'intestin. Mais aussi d'estimer l'intelligence du futur bébé.

Une technique validée sur le papier par la plupart des chercheurs en génétique, mais sur laquelle ces derniers émettent en pratique tout de même de sérieux doutes. Les futurs parents ayant recours à la FIV en effet n'ont en général que quelques embryons parmi lesquels " choisir". Et, partageant les mêmes parents biologiques, ceux-ci ne devraient pas présenter une grande variabilité de caractères. Sans parler du fait que d'autres facteurs que la génétique entrent en compte dans l'apparition des caractères visés. Et que de mauvaises surprises pourraient attendre ceux qui se laisseraient tenter par une telle sélection. Ainsi, les personnes présentant les scores de risque polygénique les plus élevés en matière de capacité académique seraient aussi les plus susceptibles d'être autistes.

En attendant, le débat est relancé entre ceux qui n'hésitent pas à qualifier l'idée de " répugnante" et ceux qui au contraire, y voient " une révolution potentielle". Affaire à suivre...

La nuit des idées le 31 janvier prochain à l'IFT de Lomé

Le 31 janvier prochain se tiendra à l'Institut Français du Togo à Lomé, La Nuit des idées. Le thème " Face au présent" porte sur les défis contemporains à l'Afrique. Chaque année, la Nuit des idées est une invitation à découvrir l'actualité des savoirs, à écouter cel-

les et ceux qui font avancer les idées dans tous les domaines, à échanger sur les grands enjeux de notre temps. Après " Un monde commun" en 2017" et " L'imagination au pouvoir ?" en 2018, l'Institut français donne carte blanche à l'artiste togolais Elom 20ce pour

cette troisième édition avec pour thématique " Face au présent : les impossibles imminents". " Qu'est ce qu'il en y a en face du présent, si ce n'est l'avenir ? Faire face au présent, n'est ce pas relever les défis actuels afin d'atteindre les projections que nous nous faisons

de nous-mêmes ?" Pour répondre à ces questions, Elom 20ce, accompagné de personnalités qui font bouger les lignes, proposera lors d'une soirée exceptionnelle un véritable spectacle-vivant mêlant littérature-Histoire, danse, théâtre, humour, performance et concert.

Agenda

Exposition

"Les voyages de capitaine futur" prendra fin le 27 janvier

"Les voyages de capitaine futur" est une production de Woblab, les laboratoires de fabrication numérique, fablabs de l'architecte et anthropologue, Sénamé Koffi Agbodjinou.

Plongée dans un rayonnement ultraviolet, The Timid Wilderness de Miranda Moss dévoile une grande étendue de fleurs bioluminescentes sensibles aux sons. Si nous faisons trop de bruit, elles s'éclipsent, repliant leurs pétales électroniques et attendant le silence pour se remettre à fleurir. À l'ombre de la lumière noire où poussent ces plantes affectées, nous découvrons une communication invisible à l'œil humain qui fait réagir les fleurs à notre présence. Par la connexion à ce jardin émotif, nous questionnons notre relation à notre environnement, perçu comme une zone symbiotique d'échanges entre des espèces qui se transforment au contact l'une de



l'autre. Miranda Moss vit et travaille à Cape Town en Afrique du Sud. Sa pratique mêle des technologies accessibles et des objets du quotidien à des processus naturels insaisissables dans une sorte de techno-alchemy. Elles s'intéresse aux questions écologiques et à la façon dont nous représentons la nature. Cette exposition s'inscrit dans le ca-

dre des Voyages de Capitaine futur est un projet de coopération européenne porté par Cinekid (Pays-Bas), la Gaîté Lyrique (France), KIKK (Belgique) et WobLab (Togo) qui produit des œuvres originales de media art, des ateliers de fabrication, des tutoriels en ligne et une publication de recherche.

Architecte et anthropologue, Sénamé Koffi Agbodjinou, 36 ans, est l'une des nouvelles stars de la scène tech ouest-africaine. Il est aussi le fondateur de Woblab, un fablab situé dans la capitale togolaise.

Après deux années de maths sup à l'université de Lomé, c'est en poursuivant ses études à Paris qu'il découvre les laboratoires de fabrication numérique, alias les fablabs. En 2010, il crée L'Africaine d'architecture, une plateforme de réflexion sur les villes intelligentes (smart cities) et, en 2012, il fonde le Woblab.

Lequel s'inscrit selon lui dans un mouvement low high-tech, c'est-à-dire visant à développer des projets de pointe avec les ressources que l'on a sous la main.

THE TIMID WILDERNESS DE MIRANDA MOSS

Du 27 décembre au 27 janvier
Entrée libre et gratuite

Bande dessinée

Dupuis lance sa plateforme de webtoons

Dupuis inaugurera le 24 janvier un site dédié à la lecture en ligne de bande dessinée, la Webtoon Factory, à l'occasion du Festival de la bande dessinée d'Angoulême. Une vingtaine de titres inédits devraient faire leurs débuts sur la plateforme.

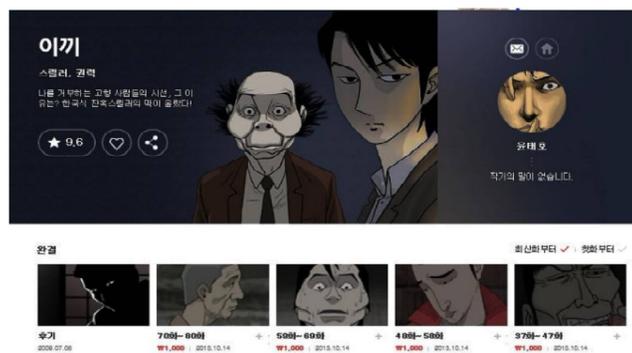
Dupuis lancera une plateforme en ligne dédiée à la lecture de webtoons, la Webtoon Factory, le 24 janvier, jour d'inauguration du Festival de la bande dessinée d'Angoulême. Le catalogue sera composé d'une vingtaine de titres inédits qui se déclineront en saisons de 24 épisodes, auxquels l'utilisateur pourra accéder en achetant des packs de crédits. Le service a été élaboré en partenariat avec la société de diffusion de bande dessinée numérique Izneo.

Thriller, fantastique, horreur, drame... la Webtoon Factory devrait couvrir tous les genres et tous les formats : BD, comics et manga. Parmi les titres mis en avant par l'éditeur, Azalaïs d'Anne Masse, suivra les

pérégrinations de l'héroïne éponyme, "feignasse" notoire, à travers un road trip humoristique dans la France du XVIe siècle. Dans un registre bien différent, le webtoon fantastique First Light de Nimit Malavia et Tri Vuong proposera une trame dramatique sur l'histoire de deux sœurs jumelles chargées de sauver le monde grâce au chant.

L'éditeur souhaite profiter du faible coût de production, de diffusion et de distribution permis par la dématérialisation pour "mettre en valeur de jeunes artistes qui sortent d'école et constituer un pool de talents". Dupuis pourrait envisager à terme de publier des albums tirés de ses webtoons, voire de commercialiser des produits dérivés en cas de succès d'audience.

Originaire de Corée du Sud, le webtoon se présente comme une bande dessinée dont on aurait réarrangé les cases de façon verticale. Ce format a été inventé afin de correspondre aux nouveaux usa-



ges numériques, notamment afin d'adapter la bande dessinée au défilement de l'écran sur smartphones.

Le plus populaire site de webtoon, LINE Webtoon, originaire de Corée du Sud mais disponible dans le monde entier et notamment aux États-Unis où le service connaît une forte croissance d'audience, est consulté chaque jour par plus de 10 millions de personnes. Certains titres populaires bénéficient d'une traduction française produite par des fans, mais le service peine encore à percer dans

l'Hexagone. En revanche, la plateforme française Delitoon, lancée en 2011 par l'ancien de Casterman Didier Borg et détenue à 30% par la société coréenne spécialisée en informatique Daou Technology, propose des traductions professionnelles de plusieurs webtoons coréens et chinois. Le service a notamment accueilli les premières planches de la bande dessinée Last Man de Bastien Vivès, et revendiquait en 2018 plus de 35 000 utilisateurs payants.

Cinéma

Sacre surprise pour «Bohemian Rhapsody» aux Golden Globes

Bohemian Rhapsody (lire notre critique), qui retrace la vie du chanteur du groupe Queen Freddie Mercury, a remporté dimanche soir le très convoité Golden Globe du meilleur film dramatique, ravissant la vedette à l'un des favoris, A Star Is Born. Pami Malek avait été primé

quelques minutes plus tôt pour son interprétation de Freddie Mercury, recevant le Golden Globe du meilleur acteur dramatique.

Le Mexicain Alfonso Cuarón a remporté le prix du meilleur réalisateur pour son film Roma lors de la 76e cérémonie des Golden Globes,

s'imposant face au metteur en scène et acteur Bradley Cooper, également pressenti.

Green Book a reçu le prix du meilleur film dans la catégorie comédie et films musicaux. Le film, adapté de l'histoire vraie du pianiste noir Donald Shirley, qui osa une

tournée dans le sud des États-Unis encore régi par la ségrégation raciale, a aussi décroché le Golden Globe du meilleur second rôle, attribué à Mahershala Ali, qui interprète Don Shirley, et celui du meilleur scénario.

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Cumulativement pour la recherche et l'exploitation 25 titres miniers sont été octroyés en un an

Late Pater

Signe d'un secteur vivant qui ne fait pas trop de bruits. Selon le rapport ITIE 2016, vingt cinq (25) titres miniers ont été octroyés entre janvier et décembre 2016, répartis en neuf permis de recherche et seize permis d'exploitation. Et les heureux gagnants sont Kalyan Resources qui détient, elle seule, quatre titres sur le diamant et l'or, SGMSarl qui a aussi quatre licences différentes sur le manganèse, EMEL Mining sur l'or. Pour les détenteurs du permis d'exploitation, on retrouve Sesag, Samaria, Agbemefa, Ets Impeccable, SST, ECOB Carrière et SAD, tous positionnées sur le sable, Midnight Sun S.A sur la migmatite, INEX Carrières, Togo Matériaux, EESG, U.S.XIN-ALAFIA, SNTC, ECOB Carrière et Colas Afrique sur le gneiss. Enfin, ECOB Carrière a un autre permis pour exploiter le gravier roulé.

Selon le code minier, les demandes pour l'autorisation de prospection et l'autorisation artisanale sont déposées auprès du directeur général des mines et de la géologie. Et pour obtenir le permis de recherche/ permis d'exploitation pour les matériaux de construction, le permis d'exploitation à petite échelle, le permis d'exploitation à grande échelle, les demandes sont déposées auprès du ministre chargé des mines. Dans la pratique, sur la base des entretiens effectués par le cabinet Moore Stephens, l'Administrateur indépendant mandaté pour élaborer le rapport ITIE 2016, l'attribution des permis se fait suite à l'examen des demandes soumises au ministère des Mines et de l'énergie ; les dossiers de demandes sont censés contenir tous les documents demandés ainsi que le paiement des frais d'instructions du dossier de demande et les droits fixes. Selon la direction générale des mines et de la géologie, les octrois sont effectués en pratique selon le principe du « premier venu, premier servi » et aucun appel à la concurrence n'a été lancé pour l'octroi de ces titres miniers. « En plus, lors de nos travaux de conciliation, la direction générale des mines et de la géologie n'a pas déclaré de permis octroyés par appel d'offres en 2016 », fait-il noter. Et d'ajouter : « à l'issue de nos travaux de conciliation, aucun document détaillant d'une façon explicite l'évaluation technique et financière d'un permis octroyé ne nous a été présenté. En conséquence, l'évaluation de la procédure d'octroi n'a pas pu être réalisée ».

Au Togo, légalement, aucune personne ne peut entreprendre des activités minières sans être titulaire d'un titre. Ainsi, une autorisation de prospection est délivrée pour une durée de deux ans renouvelable 2 fois, chacune pour une durée d'un an. Elle confère le droit non exclusif d'en-



Marc Dèdèriwè Ably-Bidamon, Ministre des Mines et de l'énergie

treprendre des activités de prospection pour les substances minérales et dans le périmètre précisé dans l'autorisation. La superficie globale d'un tel périmètre ne peut excéder mille (1 000) km². Un permis de recherche couvre une durée de trois ans renouvelable 2 fois, chacune pour une durée de deux ans. Son détenteur a le droit exclusif d'entreprendre des activités de prospection et de recherche pour les substances minérales dans le périmètre précisé dans le permis, sur une superficie globale qui ne peut excéder deux cents (200) km². Quant au permis d'exploitation pour les matériaux de construction, il est donné pour une durée de trois ans renouvelable plusieurs fois, chacune pour une durée maximale d'un an. Il confère le droit exclusif d'entreprendre des activités de prospection, de recherche et d'exploitation des matériaux de construction pour les travaux publics ou à toutes autres fins commerciales dans le périmètre précisé dans le permis. La superficie globale d'un tel périmètre ne peut excéder cent (100) km².

Le permis d'exploitation à petite échelle se donne sur une durée de cinq ans, renouvelable plusieurs fois, chacune pour une durée de trois ans. Celui qui le détient a le droit exclusif d'entreprendre des activités de prospection, de recherche et d'exploitation pour les substances minérales et dans le périmètre pré-

cisé dans le permis. La superficie globale d'un tel périmètre ne peut excéder cent (100) km². Ce permis s'applique à tout investissement dont le montant global hors taxes et hors fonds de roulement est inférieur à 300 millions de francs Cfa. Le permis d'exploitation à grande échelle, lui, valable pour une durée de vingt ans, renouvelable plusieurs fois, chacune pour une durée de dix ans, s'applique à tout autre investissement supérieur à 300 millions de francs Cfa et fait généralement l'objet d'une convention d'investissement. Il confère le droit exclusif d'entreprendre des activités de prospection, de recherche et d'exploitation pour les substances minérales, dans un périmètre précisé dans le permis qui ne peut excéder cent (100) km². Enfin, une autorisation artisanale est octroyée pour une durée d'un an renouvelable plusieurs fois, chacune pour la même durée. Elle confère le droit exclusif ou non-exclusif d'entreprendre des activités artisanales pour les substances minérales et dans le périmètre précisé dans l'autorisation. La superficie globale du périmètre d'une autorisation exclusive ne peut excéder le kilomètre carré.

Face à ce dynamisme, le secteur extractif n'a contribué aux recettes totales de l'Etat qu'avec un montant de 13,500 milliards de francs Cfa, soit une part de 1,4% sur les 962,797 milliards de francs Cfa en 2016.

Face au seul cas de malade confirmé dans le Doufelgou

Au moins 5 mesures sont prises pour contrer la fièvre à virus Lassa

C'est par un communiqué que le Professeur Moustafa Mijiyawa, ministre de la Santé et de la protection sociale, a alerté sur le cas de fièvre hémorragique à virus Lassa confirmé dans le district de Doufelgou. Il s'agit d'un Togolais revenu du Nigéria où il résidait depuis plus d'un an. Face à cette situation, le ministre dit avoir pris des dispositions, entre autres, « l'organisation de la prise en charge du cas détecté et la recherche de personnes-contacts ; la sensibilisation du public et la mobilisation sociale ; le renforcement de la surveillance épidémiologique et l'alerte précoce ; le renforcement des mesures de prévention et le contrôle

de l'infection au niveau des frontières, de formations sanitaires et dans la communauté ; le renforcement des capacités de tous les acteurs y compris le niveau communautaire ».

Le texte précise que la fièvre hémorragique à virus Lassa est guérissable ; plus tôt le malade est pris en charge, plus il a la chance d'en guérir. Cette fièvre est une maladie contagieuse qui se transmet de deux manières : une manière directe du sujet malade au sujet bien portant par contact avec les liquides biologiques (sang, vomissements, selles, urines) ; et une manière indirecte par contact avec les excréments des rongeurs. Elle se manifeste par plusieurs si-

Dans la fonction publique du 21 janvier au 20 février Un recensement général du personnel de l'Etat

L'information n'est pas encore officielle et donnée aux concernés que sont les agents employés de l'Etat. Mais elle est confirmée depuis que le confrère actu-togo.com, se référant à une note d'information du ministère de l'administration territoriale à l'endroit des préfets, a révélé que le Togo va procéder à une opération de recensement des fonctionnaires sur toute l'étendue du territoire. Sur initiative du ministère de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative. Et ce, du 21 janvier au 20 février 2019. Laquelle opération sera pilotée par le cabinet Snedal.

Seulement, par un procès-verbal d'attribution provisoire de la demande de proposition, en date du 5 septembre 2018, le ministère avait choisi le cabinet Deloitte Côte d'Ivoire pour un montant hors taxes après redressement de 892.377.961 francs Cfa, dans le cadre de la mission de recensement général du personnel de l'Etat togolais. Le cabinet Pricewaterhouse Coopers-Ghana était au 2^{ème} rang à l'issue de l'évaluation des propositions financières. L'avis de manifestation d'intérêt avait été lancé en juillet 2018. N'empêche !!!

Au Togo, l'effectif du personnel ayant émergé sur le budget général au cours du premier trimestre 2018 est passé de 49.183 agents le 31 décembre 2017 à 48.076 agents le 31 mars 2018, faisant apparaître une baisse de 2%. On a expliqué cette variation à la baisse par la sortie de 1.164 agents contre l'entrée de 57 autres entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2018. Au même moment, d'autres sources avancent un effectif au-delà de 50.000 voire 55.000 agents. En termes de coûts, l'ordonnement des dépenses de personnel s'élevait à 44,44 milliards de francs Cfa, soit 21,78% des prévisions arrêtées à 204,03 milliards de francs Cfa. Comparé à l'année 2017 où cet ordonnancement s'établissait à 40,98 milliards de francs Cfa à la même période, il y avait une variation à la hausse de 8,44%. Le ratio masse salariale sur recettes fiscales a peu évolué, passant de 33,2% en 2015 à 32,1% en 2016, puis à



Gilbert Bawara, Ministre de la Fonction Publique

34,2% en 2017 et estimé à 33,3% en 2018, pour une norme communautaire d'au plus 35%. Cette évolution entre 2015 et 2017 a été expliquée par la hausse de la masse salariale due à la prise en compte de l'amélioration des rémunérations des fonctionnaires de l'administration publique, de la prise en compte des revendications salariales du secteur de l'éducation et des recrutements sectoriels.

En clair, on continue toujours de courir derrière la maîtrise de l'effectif des agents de l'Etat. Ce sera donc une nouvelle opération après les initiatives aux temps des ministres Solitoki Esso, Djifa Adjéoda, Ninsao Gnofam... En 2011 déjà, on avait parlé de trois objectifs poursuivis : maîtriser l'effectif de l'administration pour savoir exactement le nombre d'agents et déceler les anomalies ; normaliser les dossiers des agents de l'Etat pour compléter les actes administratifs importants qui manquent à ces dossiers ; permettre d'assainir les finances publiques avec la mise en place d'un fichier unique de la fonction publique-solde. « Nous ne pouvons pas décider avant de connaître la nature des anomalies. Lorsque nous aurons fini ces recensements, nous allons voir tout ce qu'il y a comme anomalies, nous pourrions alors les traiter et en déterminer leur nature, de façon à pouvoir identifier les sanctions qui conviennent », avait indiqué Solitoki Esso. Avant lui, un processus d'assainissement de la fonction publique avait amené à détecter de faux diplômes.

Le dénombrement administratif, effectué du 24 octobre au 3 novembre 2011, avait enregistré 49.957 agents publics. Hors les forces de

l'ordre et de sécurité comme les militaires, les gendarmes, les policiers, les sapeurs pompiers, les gardiens de préfecture et les gardes forestiers, puisqu'il n'était demandé de contrôler physiquement que les personnels civils de l'administration. Avant l'opération de 2011, l'effectif total des agents publics inscrit sur les listes établies par les différents ministères était de 53.989 personnes. Ce qui donnait l'écart de 4.032 agents publics qualifiés de « non retrouvés sur les lieux de recensement ». Beaucoup avaient trop à redire sur cette opération qui n'avait pas recensé plus d'un millier d'agents émergeant sur des budgets autonomes, dont le statut n'est pas clairement défini, « du fait du refus opposé par certaines administrations ». Pis est, des chargés de ressources humaines avaient fait contrôler physiquement des fiches de présence bien remplies, sans les concernés eux-mêmes.

Du 13 février au 30 mars 2013, une nouvelle vérification des cas des agents publics identifiés comme non recensés a été effectuée. Comme résultats, 2.749 agents ont été certifiés recensés ; le reste des 368 agents est dit en position inconnue. Parmi les 4.032 agents identifiés au départ comme non recensés : 138 agents ont été identifiés en position régulière (en stage de formation, en détachement, en maintien par ordre sans affectation, en congé maladie) ; 2.749 agents certifiés recensés, donc mentionnés non recensés par erreur ; 450 agents identifiés relèvent des cas de double cas non signalés de décès, de retraités, de licenciés et d'abandon de poste ; 327 agents ont été identifiés non fichés à la fonction publique ; 368 agents relèvent des cas d'agents dont on ne maîtrisait pas la position exacte. C'est finalement 695 agents (327 + 368) qui ne s'étaient pas présentés au dénombrement, auxquels il faut ajouter les cas d'abandon de poste et autres agents issus des 450 qu'il convenait d'expurger des listings des personnels. Tout calcul fait, on était passé d'un effectif de 52.844 agents publics dénombrés à la date du 3 novembre 2011 à un total de 47.023 agents de la fonction publique après le traitement du fichier en 2013. A la fin, on a évoqué la suspension du traitement ou salaire des 695 agents à titre de mesure conservatoire pour que d'autres n'en jouissent indûment.

Toujours en 2013, dans la foulée de cette opération de vérification, un arrêté ministériel a créé, le 4 mars 2013, le centre de production des cartes professionnelles biométriques des agents publics. Plus tard, un « recensement déguisé » avait consisté en l'établissement de la carte de fonctionnaire à chaque agent public.

Législatives 2018 / Du Contentieux électoral

Comment la Cour constitutionnelle a remis l'UFC dans ses droits

*Les 8000 voix injustement retirées à ALLOLEDOU-VO ont rapporté un siège à l'UFC

*L'Assemblée nationale se réunit de plein droit ce mardi

Eric J.

Le 23 décembre 2018, lorsque la CENI donnait les résultats provisoires des législatives qui se sont déroulés quelques jours auparavant, le MPDD de Messan Agbéyomé Kocjo s'en sortait avec 3 députés. Quand bien même ces résultats devraient être consolidés par la Cour Constitutionnelle conformément aux textes en vigueur, beaucoup ne croyait pas à la modification du nombre des députés élus pour les formations politiques et les indépendants. C'est sans compter avec la détermination de KPOMEGBE Anani Kokou, tête de liste de l'Union des Forces de Changement (UFC) dans la circonscription électorale de Vo, qui a saisi la Cour Constitutionnelle pour « contester les résultats provisoires des élections législatives du 20 décembre 2018 de ladite circonscription électorale proclamés par la CENI le 23 décembre 2018 ». Et il était dans son bon droit puisque l'article 142 (nouveau), alinéa 2 du code électoral dispose que « Tout candidat ou toute liste de candidats peut contester la régularité des opérations électorales sous forme de requête adressée à la Cour constitutionnelle. La requête lui est adressée dans un délai de quarante-huit (48) heures pour l'élection présidentielle, et cinq (05) jours pour les élections sénatoriales et législatives, à compter de la proclamation des résultats provisoires. La requête doit contenir les griefs du requérant ». Ce que le candidat KPOMEGBE Anani Kokou a fait. L'Union, dans sa parution N° 1193 du vendredi 03 janvier dernier, a promis revenir sur le sujet.

Les faits

Il indiquait qu'il a constaté que les résultats proclamés par erreur par la CENI font diminuer les voix d'ALOLEDOU-VO (indépendant) de 8000 (le ramenant à 22564 voix) en faisant augmenter maladroitement celles du MPDD du même nombre (8000) l'amenant ainsi à 11 537 voix en défaveur de l'UFC. Ainsi le Président de la CENI a proclamé le MPDD plutôt qu'à la place de l'UFC faisant perdre à ce dernier son siège réglementairement acquis; et qui ne doit en aucun cas être attribué au MPDD qui a moins de voix que l'UFC.

Sur le sujet et dans son mémoire en réponse à la requête de la tête de liste de l'UFC dans le Vo, la Commission Electorale Nationale Indépendante, a soutenu que c'est le même mode de calcul de l'article 201 du code électoral qui a été adopté sur toute l'étendue

du territoire. Elle a affirmé qu'en considérant le quotient électoral de la circonscription électorale de Vo et la procédure d'attribution du reste des sièges à la plus forte moyenne, la liste de l'UFC-Vo ne saurait prétendre à un quelconque siège.

De son côté, AMOUZOU Kokou Elom, tête de liste du parti politique MPDD, dans son mémoire en réponse à la requête de l'UFC, a soutenu qu'en matière de contentieux électoral, c'est à la formation politique dont se prévaut un candidat, qu'il incombe de mouvoir et de porter une action en contestation (...) Qu'il est constant que la formation politique UFC a publiquement (via différents médias) formellement annoncé qu'elle n'exercerait lato sensu aucun recours en invalidation des résultats proclamés par la CENI.

La décision de la Cour

La Cour Constitutionnelle, dans sa décision du 29 Décembre 2018, a déclaré recevable la requête de KPOMEGBE Anani Kokou. « **Considérant que monsieur KPOMEGBE Anani Kokou, tête de liste du parti politique UFC dans la circonscription électorale de Vo, conformément à l'article 142 du code électoral, a qualité pour contester la régularité des élections législatives du 20 décembre 2018 dans ladite circonscription; qu'il y a lieu de déclarer sa requête recevable** » a dit la Cour.

Quant aux allégations de monsieur AMOUZOU Kokou Elom du MPDD selon lesquelles seul le Président du parti a qualité pour contester la régularité du scrutin, la Cour a indiqué qu'il ressort de l'article 142, al. 2 du code électoral que « **Tout candidat ou toute liste de candidats peut contester la régularité des opérations électorales sous forme de requête adressée à la Cour constitutionnelle** ».

Se fondant sur les termes de l'article 104, alinéa 2 de la Constitution, de ceux de l'article 143, alinéa 1 du code électoral et pour former sa conviction sur la réalité des voix obtenues par chaque liste dans la circonscription dont il s'agit, la Cour a procédé à un décompte des voix bureau de vote par bureau de vote. Selon elle, cette vérification a relevé une différence entre les chiffres proclamés par la CENI et ceux enregistrés par la CELI -Vo et donc, qu'il échet de corriger cette erreur.

Après donc les corrections, la Cour Constitutionnelle a ainsi reparté les voix : **UFC: 3908, MPDD: 3537, CLE: 685, ATE: 698, Indépendant ALOLEDOU-VO: 30611**. Cette répartition a induit la

répartition suivante des sièges : **Indépendant ALOLEDOU-VO : 2 sièges, UFC: 1 siège, MPDD : 0 siège, CLE: 0 siège, ATE: 0 siège.**

La Cour ayant décidé recevable le recours de monsieur

KPOMEGBE Anani Kokou, tête de liste du parti politique UFC de la circonscription électorale de Vo, elle a donc réparti les sièges entre Indépendant ALOLEDOU-VO (2 sièges) et l'UFC (1 siège).

On retrouvera donc l'Union des

Forces pour le Changement (UFC) à l'Assemblée Nationale avec 7 députés et le MPDD avec 2 députés.

Les nouveaux députés se retrouvent ce mardi matin en session de droit, conformément

aux dispositions légales en vigueur. En effet, la Constitution togolaise dispose en son article 52 : « *L'Assemblée nationale se réunit de plein droit le deuxième mardi qui suit la date de proclamation officielle des résultats.* »

Dans la programmation du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche

Le contrôle annoncé de la construction du laboratoire des semences à Sotouboua

Jean AFOLABI

Comme rapporté par L'UNION, il y a quelques mois, la construction d'un laboratoire national des semences à Sotouboua, à environ 290 kilomètres au nord de Lomé, est une prévision de 2019 du ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche. Ainsi, le cabinet du colonel-ministre Ouro-Koura Agadazi vient d'annoncer son intention de recourir, d'ici à fin janvier, aux services d'un spécialiste (ingénieur) en génie civil pour le contrôle des travaux de construction du laboratoire national des semences à Sotouboua. Il sera chargé de réaliser le suivi et le contrôle des travaux de construction de la Direction des semences agricoles et plants (DSP) à Sotouboua, conjointement avec l'ingénieur en génie électrique. Les travaux entrent dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de productivité agricole en Afrique de l'ouest Projet-Togo (PPAAO-Togo), financé par la Banque mondiale.

La mission du consultant, suivant un récent appel à manifestation d'intérêt, comprendra : la validation des projets d'exécution ;

l'établissement et la transmission des ordres de service ; l'organisation des réunions et la production des rapports ; le contrôle et le suivi journaliers des dispositions techniques des travaux de chantier ; l'assistance à la mise en œuvre du plan de gestion environnemental et social ; la vérification et la validation des attachements et de leur décompte ; la coordination entre les intervenants ; l'assistance au maître d'ouvrage pour l'arbitrage et le règlement des litiges ; l'assistance à la mise au point des avenants, aux opérations de réception provisoire (AORP) ; et de réception définitive (AROD) ; l'élaboration des dossiers des travaux exécutés... ; toute autre activité liée à l'exécution de ces travaux.

La consistance des travaux et leur localisation se présentent en un laboratoire d'analyse des semences, des logements, d'un magasin, d'une guérite... et de voirie et réseaux divers. Il est indiqué que les travaux se réaliseront sur le même site, notamment la ferme semencière de Sotouboua. Le délai de réalisation des prestations est fixé à dix (10) mois dont :

un mois de préparation sur place, préalable au démarrage des travaux ; huit mois de contrôle et surveillance des travaux ; et un mois pour l'élaboration et la remise sur place du rapport final au maître d'ouvrage. Ce qui renvoie la fin des travaux — après attribution et notification du marché, et sa réalisation — dans le dernier trimestre 2019.

Démarré en 2012 sous financement de la Banque mondiale pour une durée de quatre (4) ans — et une phase additionnelle de trois (3) ans (2017-2019) — le PPAAO-Togo couvre les zones des régions des Plateaux, Centrale et des Savanes. Avec pour groupes cibles les producteurs semenciers de maïs et de riz, éleveurs d'ovins et de caprins. Il vise spécifiquement à : (i) générer, adapter et diffuser un panel de technologies améliorées de production durable des principaux produits végétaux (maïs et riz) et des produits animaux (volailles et petits ruminants) ; (ii) améliorer l'efficacité et la performance de la recherche agricole par le renforcement des capacités des institutions de recherche agricole dans les domaines techniques, administratif, financier et de la planification ;

(iii) et renforcer l'efficacité, la performance et la pérennité des services de vulgarisation agricole pour les rendre opérationnel.

Le mandat de Entreprises Territoires et Développement — à titre de prestataire — sur le PPAAO consiste à mettre en place 6 Entreprises de services et organisations de producteurs (ESOP) dont trois sur les semences (01 ESOP riz et 02 ESOP maïs) et trois autres sur la transformation de la viande (facilitation de l'accès au matériel génétique amélioré aux producteurs) avec : (i) 15 groupes de 10 éleveurs à encadrer dans chaque zone de production, soit 150 éleveurs par zone en année 1 pour atteindre 1200 éleveurs à partir de la cinquième année dans le domaine de l'élevage et 10 groupes de 100 producteurs de semence de maïs et 6 groupes de 60 producteurs de semence de riz dans le domaine de la production végétale ; (ii) l'ensemble des acteurs (éleveurs, semenciers et personnel des futures ESOP) à identifier, (iii) les plans d'affaire des ESOP à élaborer, (iv) les conventions d'appuis entre ETD et les ESOP signées et exécutées.

Pour développer et améliorer la prise en charge des malades

Des idées pour créer un hôpital des cancers de l'enfant au Togo

Depuis plusieurs années, l'association humanitaire Victoir, basée à Aucamville, sous la présidence de Brigitte Maillon, développe et améliore la prise en charge des cancers de l'enfant au Togo et fait vivre les structures appropriées pour cette action. Les responsables de l'association souhaitent transmettre leurs avancées sur l'année écoulée, à l'attention de tous ceux qui soutiennent cette initiative, rapporte le confrère français de *La Dépêche*. Enrappel, Aucamville est une commune française située dans le département de la Haute-Garonne en région Occitanie. Elle est limitrophe du nord de Toulouse, et fait partie de son agglomération et de son aire urbaine.

En 2018, 80 enfants auront été traités dans l'unité. 38 enfants sont actuellement en soins, avec seulement 12 lits. Cette situation pose de

nombreux problèmes d'organisation, d'hygiène et de gestion humaine et matérielle. Avec seulement 3 infirmiers, le travail est épuisant mais l'équipe est remarquable et un nouvel infirmier d'Etat a été embauché.

La récente mission portée par les membres de l'association Victoir a permis de rencontrer les partenaires locaux afin de renforcer les liens existants et de régler les problèmes du moment. En cette nouvelle année, l'Association fait de la lutte contre la douleur des enfants est une priorité. Pour assurer le bon fonctionnement et le développement de l'unité, elle envisage l'embauche d'un quatrième infirmier.

La construction de l'hôpital de jour est la bonne nouvelle. La moitié des travaux sera prise en charge par le gouvernement du Togo, avec l'aide d'autres partenaires. L'association



L'opération "Briques" permettra de nouveaux projets

Victoir prendra en charge le quart

manquant, ainsi que le bureau d'études techniques, de suivi et de contrôle, l'architecte et les aménagements spécifiques. Une salle de réanimation y est prévue et permettra de sauver les enfants en détresse après des chimios très agressives ou des interventions chirurgicales lourdes. Il est important de trouver les fonds pour réaliser l'étage qui doublera la capacité

du pavillon actuel.

Il est possible de prendre part à cette collecte de fonds par l'opération «Briques». Chaque brique symbolique coûte 30 euros. Avec le reçu fiscal, la brique ne coûtera réellement que 10 euros (6 550 francs Cfa). Les déductions fiscales restent les mêmes cette année avec la mise en place du prélèvement à la source, précise *La Dépêche*.

FOOTBALL/CAF AWARDS

La CAF veut valoriser et diversifier ses activités

La Confédération africaine de football (CAF) veut diversifier et valoriser ses activités avec le changement dans l'organisation des CAF Awards, a déclaré le Congolais, Constant Omari, son deuxième vice-président cité par APS.

Hervé A.

"Avec le changement apporté dans l'organisation des CAF awards, la Confédération africaine de football (CAF) essaye de diversifier et valoriser ses activités", a-t-il dit lors d'une conférence à Gorée.

La nouvelle formule des CAF Awards constitue une manière pour l'instance dirigeante du football africain d'insuffler une nouvelle dimension à sa vision, a fait valoir son deuxième vice-président.

Le président de la Fédération congolaise de football (FECOFA) a également indiqué que l'objectif était de prévaloir les différentes activités de la CAF pour bien organiser ses compétitions.

Omari a souligné que les CAF Awards sont "une ouverture supplémentaire".

Les "CAF Awards", une manifestation qui remonte à 1992, avec l'instauration du trophée destiné au "footballer africain de l'année", ont été depuis étendues à d'autres catégories avec notamment l'introduction du prix récompensant la meilleure joueuse.

Le Sénégalais El Hadji Diouf (2001, 2002), l'Ivoirien Yaya Touré (2011, 2012) et le Camerounais, Samuel Eto'o (2003, 2004) sont les seuls à avoir remporté le prix deux fois d'affilée.

Mardi au Centre international de conférences Abdou Diouf de Diamniadio, la meilleure joueuse africaine de l'année et son homo-



logue masculin seront désignés à l'issue de ce grand rendez-vous du football.

L'attaquant sénégalais de Liverpool, Sadio Mané, son coéquipier, l'Égyptien Mohamed Salah et le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang sont les trois finalistes du "Ballon d'or africain 2018". L'Égyptien avait remporté le titre

l'année dernière dans ce même lot de finalistes.

L'entraîneur des Lions, Aliou Cissé, est en course pour le titre d'entraîneur de l'année en compagnie du technicien français Hervé Renard (sélectionneur du Maroc) et de l'entraîneur de l'Espérance de Tunis, Moïse Chaabani.

Samuel Eto'o : "Nous devons gagner la Coupe du Monde"

L'attaquant camerounais, Samuel Eto'o, a appelé dimanche les footballeurs africains à croire en leurs moyens de remporter la Coupe du monde, une compétition largement à la portée des sélections du continent.

"Mon plus grand regret, c'est de n'avoir pas remporté la Coupe du monde. En 2002 comme en 2010 nous avions l'équipe pour le faire", a-t-il dit à Dakar au cours d'une conférence de presse, en prélude de la cérémonie Aiteo CAF Awards 2018 prévue mardi soir au CICAD.

Samuel Eto'o fait partie des anciens internationaux africains invités par la CAF pour jouer un match de gala lundi en hommage à Jules Bocandé, l'ancien capitaine des Lions décédé en mai 2012 en France.

"Des pays comme le Came-

roun, le Sénégal, le Ghana et le Nigeria ont eu des générations qui auraient pu remporter la Coupe du monde, mais c'est dommage qu'ils n'y ont pas cru", a-t-il insisté, appelant à changer cet état de fait.

L'ancien défenseur des Bafana-Bafana, Mark Fish, vainqueur de la CAN 1996, a abordé dans le même sens, estimant que la génération ayant conquis l'Afrique aurait pu viser plus loin.

"Mais, nous nous sommes suffi de cette coupe d'Afrique", a regretté l'ancien défenseur central sud-africain qui a salué l'initiative de la CAF d'associer les Légendes à la célébration des Ballon d'or.

Les footballeurs africains qui animent les plus grands championnats du monde ne sont pas jugés à leur juste valeur, a pour sa



part estimé Habib Bye, l'ancien capitaine de Marseille qui a joué quatre phases finales de CAN et une Coupe du monde avec le Sénégal.

"Samuel Eto'o aurait dû gagner la Coupe du monde", a-t-il dit, estimant que la place attribuée à Sadio

Mané pour le Ballon d'or 2018 est injuste.

"En Afrique, il y a toujours eu du talent et je garderais toujours les merveilleux moments passés en équipe nationale du Sénégal", a-t-il par ailleurs ajouté.

Mbappé toujours le joueur le plus cher du monde

Le CIES a dévoilé lundi son classement des joueurs les plus chers de la planète football. La jeune star du PSG Kylian Mbappé trône en tête, juste devant le buteur de Tottenham, Harry Kane. Neymar complète le podium. Cinq joueurs français valent plus de 100 millions d'euros.

C'est un moment toujours très attendu. Ce lundi, le CIES (Centre international d'études sportives) a révélé son classement des footballeurs les plus cotés en valeur marchande, selon différents critères. Sans surprise, le talent parisien Kylian Mbappé vire en tête, avec une valeur située à 218,5 M€, selon l'organisme suisse. Il dispose d'une avance confortable sur l'Anglais Harry Kane (200,3 M€), 2e de ce classement.

L'ancien Monégasque est accompagné sur le podium par son coéquipier au PSG, le Brésilien Neymar (197,1 M€). Habitué au podium, l'Argentin du Barça Lionel Messi est lui rétrogradé au 7e rang (171,2 M€), tout juste dépassé par son compatriote Paulo Dybala, 6e (Juventus, 171,9 M€). Fort de sa grande saison avec Liverpool l'année passée, Mohamed Salah est 5e.

"Parmi les 27 footballeurs dont la valeur estimée est supérieure à 100 M€, 16 évoluent en Premier League, cinq dans la Liga, trois en Serie A, deux en Ligue 1 et un en Bundesliga. Onze pays ont des représentants avec une valeur dépassant les 100 M€ Brésil (6 joueurs), Angleterre (5), France (5), Argentine (2), Portugal (2), Belgique (2), Égypte (1), Allemagne (1), Sénégal (1), Uruguay (1) et Italie (1)", détaille le CIES sur son site internet.

Le Top 10 : 1. K. Mbappé (218,5 M€) ; 2. H. Kane (200,3 M€) ; 3. Neymar (197,1 M€) ; 4. R. Sterling (185,8 M€) ; 5. M. Salah (184,3 M€) ; 6. P. Dybala (171,9 M€) ; 7. L. Messi (171,2 M€) ; 8. R. Lukaku (162 M€) ; 9. P. Coutinho (157 M€) ; 10. L. Sané (156,1 M€).

Monaco accélère encore

Après avoir vécu une sorte de volte-face dans le dossier Pepe, le défenseur international portugais devrait bien s'engager avec le FC Porto, recruté le désormais ex-joueur de Schalke 04 Naldo, la Principauté devrait enregistrer l'arrivée de Cesc Fabregas. L'international espagnol a probablement vécu son dernier match avec Chelsea, qui le pleurait déjà, samedi.

En effet, l'ancien d'Arsenal a rencontré ce dimanche soir, avec son agent Darren Dein, Vadim Vasilyev, la tête pensante et dirigeante de l'ASM. Les deux parties se sont mises d'accord sur un contrat de deux ans et demi avec une prime à la signature pouvant dépasser les 10 millions d'euros selon Le Parisien. Il ne reste donc plus qu'à s'entendre avec Chelsea, qui cherche toujours un remplaçant à son partant dans l'entrejeu. L'affaire sera alors réglée.

Mais ce n'est pas tout. Les dirigeants du club Princier cherchent toujours un élément offensif pouvant jouer sur les côtés et rapide. C'est en ce sens qu'ils ont ciblé le Bordelais François Kamano. Selon le journal L'Équipe, les Asémistes seraient passés à l'offensive en proposant une offre de 15 millions d'euros plus trois de bonus à leurs homologues girondins. Une offre qui devrait être balayée d'un revers de la main par ces derniers.

En effet, à l'heure actuelle, les nouveaux dirigeants du FCGB demandent la modique somme de 25 millions d'euros pour l'un de leurs meilleurs joueurs afin d'en récupérer une bonne vingtaine. Cette somme pourrait ainsi venir se greffer à l'enveloppe destinée au recrutement qui est de 10 millions d'euros. Reste simplement à savoir si l'AS Monaco, 19e, mettra encore un peu plus la main à la poche pour François Kamano. Le mercato est encore long.

Brahim Diaz présenté par le Real

Brahim Diaz est officiellement un joueur du Real Madrid. Le jeune attaquant de 19 ans a évoqué son envie de jouer pour le Real Madrid alors qu'il posait pour la première fois sous les couleurs du club.

Après avoir passé la visite médicale prévue par le club avec succès, Brahim Diaz s'est rendu jusqu'au Santiago Bernabeu pour faire ses photos officielles puis d'être présenté devant les médias et dirigeants du Real Madrid.

C'est à ce moment que le joueur a pris la parole pour la première fois en tant que joueur du Real Madrid. À 19 ans, et en provenance de Manchester City, Brahim Diaz rêve déjà grand pour son avenir à Madrid.

Visiblement ému, Brahim a pris la parole par la suite : "C'est le jour le plus important de ma vie, c'est le club dont je rêvais depuis tout petit. Je ne pouvais pas avoir de meilleur cadeau pour Noël. Je ne contemplais que trois options après City : Le Real Madrid

"C'était impossible d'aller ailleurs. Je comprends la responsabilité qu'il y a en jouant sous ce maillot. Je donnerais tout dès le premier jour. Je remercie ma famille pour cet énorme effort qu'ils ont fait pendant ma formation de joueur. Hala Madrid !", a conclu Brahim avant de se rendre sur la pelouse du Bernabeu.

CAN 2023

La Guinée en 2025, pour la CAF, c'est déjà acté...

En visite en Guinée, le président de la CAF, Ahmad, a annoncé que le président de la république guinéenne, Alpha Condé, a accepté le glissement de la CAN organisée à la maison de deux ans, de 2023 en 2025.

La Confédération africaine de football (CAF) est en passe de toucher au but. Suite au retrait de l'organisation de la CAN 2019 au Cameroun, l'instance a décidé de procéder à un "glissement" de calendrier en réattribuant l'édition 2021, initialement prévue en Côte d'Ivoire, aux Lions Indomptables. Du coup, les Ivoiriens doivent récupérer l'édition 2023 tandis que la Guinée, prévue cette année-là, devra patienter deux ans de plus, jusqu'en 2025. En visite dimanche à Conakry avec le président de la FIFA, Gianni

Infantino, le président de la CAF, Ahmad, a rencontré le président de la république guinéenne, Alpha Condé. Et à l'issue de cette entrevue avec le chef d'Etat, le Malgache a affirmé que la Guinée a donné son feu vert.

"Les présidents du Cameroun et de la Guinée ont accepté le glissement du calendrier de l'organisation des prochaines CAN, il reste à rencontrer le président de la Côte d'Ivoire", a indiqué le patron du foot africain. "Nous avons toujours clamé haut et fort que le football africain ne peut se développer sans une collaboration étroite avec nos chefs d'Etats. (...) Et aujourd'hui, je suis très ravi d'entendre que le président Alpha Condé ait accepté d'abriter la CAN 2025. Le reste on va discuter avec le président de la Côte d'Ivoire."



Visiblement, la Fédération guinéenne de football (Feguifoot) se rangera derrière la décision du pouvoir politique. En effet, le passage de 16 à 24 équipes, entériné à l'été 2017, semblait préoccuper le président de l'instance, Antonio Souaré, et un délai de deux ans

supplémentaires pourrait faciliter les choses. "Pour passer de quatre à six stades, tout d'un coup, peut-être que nous devons nous diriger vers une co-organisation", glissait-il dimanche à la BBC, avant l'annonce d'Ahmad.

Avec l'ambition de contribuer à la sécurité alimentaire dans la région

Le CERSA déclare ses premiers docteurs en sciences aviaires à Lomé

Jean AFOLABI

Le Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé commence à enregistrer ses **Docteurs en sciences aviaires**, en cinq (5) ans d'activités. Selon le Centre, en effet, trois (3) étudiants, dont un Togolais, viennent de soutenir leurs thèses de doctorat devant de nombreux publics composés d'enseignants-chercheurs, d'étudiants, de parents et d'amis. C'est la première promotion de docteurs issus du seul centre d'excellence en Afrique de l'Ouest et du Centre en sciences aviaires, indique-t-on. Il s'agit notamment de : (i) Dassidi NIDEOU qui a étudié «L'impact de l'alimentation des reproductrices sur leur performance le développement embryonnaire et post-embryonnaire des poussins type chair» ; (ii) Oumbortine N'NANLE dont le travail a porté sur le thème «Utilisation des feuilles de Moringa Oleifera chez les poules reproductrices et les progénitures : effet sur les paramètres zootechniques et biochimiques» ; et (iii) Kokou VOEMESSE qui a analysé l'«Influence du taux d'incorporation des feuilles de Moringa Oleifera sur les paramètres sanguins et les performances de production des poules pondeuses au Togo».

«Je suis en extase, et c'est un grand honneur pour moi d'être formé dans un grand centre comme le CERSA», a déclaré Dassidi NIDEOU avec soulagement, à l'issue de sa soutenance.



«Je compte poursuivre la recherche parce que le poulet est une viande blanche que les populations mondiales consomment de plus en plus donc la recherche doit suivre en vue d'une meilleure production», a-t-il ajouté. «Je compte bien rester dans la recherche car avec l'aide de la Banque mondiale, le CERSA s'est doté d'équipements de dernière génération dont je veux bien profiter pour faire des recherches plus pointues dans mon domaine», renchérit son confrère Oumbortine N'NANLE. «Avant la soutenance, j'étais très stressé mais je me sens soulagé à présent. Mon ambition, c'est de continuer mes recherches sur d'autres aspects du moringa», s'est félicité Kokou VOEMESSE.

En termes d'utilité des résultats de recherche obtenus, Dassidi a dit être parvenu globalement à la conclusion que les éleveurs doivent nourrir la poule-mère de manière appropriée s'ils veulent avoir beaucoup de poussins et en bonne santé bref, de meilleurs taux de ponte. «Dans mes recherches, je suis parvenu à la conclusion que l'incorporation d'un pour cent de poudre de moringa dans les ali-

ments des volailles étaient plus bénéfique que d'autres taux de cette feuille». «Les éleveurs de volailles doivent s'en saisir car le moringa est une ressource localement disponible et facile à cultiver dans notre zone», a conseillé Voemesse.

Ces soutenance ont été jugées par des jurys composés d'enseignants-chercheurs venus de l'Université de Lomé, de l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin et de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Les différents jurys ont été présidés par le Professeur Messanvi GBEASSOR, l'un des initiateurs du CERSA créé en 2014 et ancien Président de l'Université de Lomé et ancien ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche du Togo.

Le CERSA est un centre d'excellence financé par la Banque mondiale à hauteur de 8 millions de dollars. Il ambitionne de contribuer à la sécurité alimentaire à travers la filière avicole en formant des professionnels, des techniciens et des experts en la matière. Des étudiants d'une dizaine de nationalités suivent leur formation au CERSA.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA, d'une semaine à l'autre Forte hausse des prêts et emprunts la dernière semaine de décembre au Togo

Les établissements de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 26 au 31 décembre 2018, des prêts à hauteur de 74,200 milliards, contre une moyenne de 56,033 milliards, et des emprunts à 88,300 milliards. Ceci participe des activités interbancaires de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) qui enregistrent, au cours de la même période, des prêts et des emprunts en équilibre à 567,420 milliards, d'après le Service du marché monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Les prêts au Togo sont, pour la plupart, à une semaine pour 61,300 milliards, et les emprunts notamment à un jour pour 23,500 milliards. A l'échéance d'un jour, le taux moyen pondéré s'est situé à 5,13%. Les taux minimum et maximum sont fixés à 4,50% et à 6,60% respectivement. A une semaine, ils sont de 5,18%, 4,00% et 6,50% respectivement.

En termes de prêts, les établissements du Burkina Faso et de la Côte

d'Ivoire enregistrent 171,400 milliards et 110,300 milliards respectivement, dont 15,000 milliards à six mois pour la Côte d'Ivoire. Aux taux respectifs et identiques de 4,50%. Ceux du Sénégal et du Bénin font 86,220 milliards et 47,000 milliards respectivement, dont 20,000 milliards à trois mois pour le premier. Aux taux de 4,23%, 4,20% et 5,50% respectivement. Le Mali et le Niger font 44,400 milliards et 33,900 milliards. La Guinée-Bissau n'enregistre que des emprunts.

En termes d'emprunts, les établissements de la Côte d'Ivoire et du Sénégal font 169,100 milliards et 79,020 milliards respectivement ; dont 3,500 milliards à un mois pour le Sénégal. Aux taux respectifs de 5,71%, 4,50% et 6,00%. Le Burkina Faso enregistre 75,100 milliards, dont 1,400 milliards à l'échéance de douze mois. Aux taux de 4,50%. Le Mali et le Bénin font 70,300 milliards et 70,200 milliards ; dont 5,000 milliards à deux semai-

nes pour le deuxième. Aux taux de 5,42%, 5,00% et 6,50%. Le Niger fait 8,900 milliards, et la Guinée-Bissau, 6,500 milliards.

D'après la Banque centrale, le marché interbancaire de l'UEMOA a enregistré une baisse du volume des transactions au cours du mois de novembre 2018. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 298,7 milliards en novembre 2018, contre 338,1 milliards en octobre 2018, soit un repli de 11,7%. Le taux moyen pondéré de ces opérations est ressorti à 5,10%, contre une réalisation de 4,92% un mois plus tôt. Sur le marché à une semaine, le volume moyen des opérations a baissé de 20,0% pour s'établir à 199,7 milliards avec une orientation à la hausse du taux d'intérêt moyen sur ce guichet qui est ressorti à 5,14%, contre 4,94% le mois précédent.

A la suite d'une attaque au large du Bénin

Six marins russes enlevés par des pirates

A la suite d'une attaque de pirates au large de Cotonou, le principal port du Bénin voisin, six marins russes ont été enlevés. Des diplomates s'emploient à les libérer, mais aucune demande n'a pour l'instant été formulée par les assaillants, indiquent des sources proches du dossier. Munis d'armes à feu et d'armes blanches, un groupe d'une dizaine d'hommes a abordé le MSC Mandy, un navire battant pavillon panaméen, au large du Bénin dans la soirée du 1er jan-

vier, d'après des informations des autorités maritimes locales, confirmées par l'ambassade de Russie au Bénin.

Les pirates ont pillé le bateau deux heures durant et ont enlevé six marins en partant, le capitaine et cinq membres d'équipage, tous citoyens russes. Le reste de l'équipage, composé en grande majorité de Russes, est indemne, selon l'ambassade russe qui cite la marine du Bénin. L'attaque a eu lieu à quelques 55 milles nautiques au

large de Cotonou.

La région, située au large des côtes du Bénin et du Nigeria voisin, est considérée comme une zone à haut risque. Cinq attaques de pirates ont été signalées près de Cotonou et plus de 20 près de Lagos, au Nigeria, l'année dernière. Des diplomates russes au Nigeria et au Bénin s'emploient à libérer les marins capturés, selon l'agence RIA Novosti. Aucune demande de rançon n'a pour l'instant été formulée.




La Loterie Nationale Togolaise
souhaite à son aimable clientèle, une
merveilleuse année 2019.

**Que la santé, l'amour, la joie et la
chance soient au rendez-vous dans les
12 prochains mois et que la réussite
soit en conclusion de tous vos projets !**

Bonne et heureuse année 2019!

Dans le cadre du mandat social de Faure Gnassingbé

Des vivres aux personnes du 3^{ème} âge dans le Zio

Etonam Sossou

Le 28 décembre 2018 a été une journée particulière pour les membres de l'AJD, entendez, Alliance des Jeunes pour le Développement du Togo (AJD-Togo). Réunis pour dresser le bilan de 2018, à Tsévié, les membres de ladite association et surtout les personnes de troisième âge venues des 16 cantons de la préfecture de Zio ont bénéficié des vivres composés de sacs de riz, des bidons d'huile végétale, des boîtes de sardines, de biscuits et des jouets pour les enfants. Un don du fondateur de l'AJD-Togo, le député, Franck Segou pour permettre à ses membres de bien fêter le nouvel an. C'est à travers chants et danse à la taille de l'événement que les membres de cette association au pre-

mier rang desquels les personnes âgées ont exprimé leur joie. Ceux-ci n'ont pas manqué d'exprimer leur joie et témoigner leur reconnaissance et gratitude au généreux donateur grâce à qui la fête a été belle. « Le donateur a permis à nous les femmes surtout nous les personnes âgées de Zio de pouvoir fêter le nouvel an. Ces moments de fêtes nous permettent de revivre les belles années de notre jeunesse », a souligné la porte-parole des personnes âgées. Pour son représentant, ce geste de cœur permet de consolider les liens de fraternité au sein de l'association et aussi de s'assurer que chaque membre dispose de ce qu'il faut pour fêter dans la gaieté. « Cette célébration a été organisée juste pour dire merci aux mem-

bres de l'association pour les réconforter, les soutenir et pour leur permettre de fêter dans de bonnes conditions. Il n'est pas donné à tous le monde à ces occasions de vivre convenablement, de fêter dans de très bonnes conditions. C'est pourquoi, l'honorable Segou a organisé ce don juste pour que toutes les familles membre de l'association puissent fêter dans de bonnes conditions dans la convivialité ».

Une occasion qui a permis au préfet de Zio Etsè Kodjo Gagdedje qui avait à ses côtés, des cadres de la localité, des chefs traditionnels, d'insister sur la solidarité et la préservation du climat de paix dans la préfecture pour que le développement de la localité soit l'un des exemples au Togo.

Pour mémoire, le député du parti



Le préfet Etsè Kodjo Gagdedje remet symboliquement les dons à la présidente de l'AJD Togo

UNIR, l'honorable Franck Segou n'est pas à son premier geste. On peut citer parmi ces actions sociales et œuvres humanitaires, le soutien aux artistes de la préfecture de Zio, des dons de vivres aux responsables de section cantonale du

syndicat des chauffeurs regroupé au sein de l'Union Syndicale des Conducteurs du Togo (USYNDICTO), des dons de casques et des vivres aux responsables des conducteurs de taxi-moto de la préfecture. Les musulmans de

la localité ne sont pas du reste. Ils ont toujours bénéficié de la générosité de l'honorable député pendant les périodes de jeûne. Des dons de vivres et non vivres ont été offerts aux populations vulnérables sans oublier des constructions de bâtiments scolaires dotés de tables-bancs pour les élèves qui, chaque rentrée, reçoivent des kits scolaires de la part de l'honorable député Segou. La liste n'est pas exhaustive. Somme toute, l'honorable Segou est un véritable acteur de développement de sa préfecture et ses actions viennent en appui aux efforts du gouvernement et surtout contribuent à mettre en exécution le mandat social du Chef de l'Etat Faure Esssozimma Gnassingbé.

Dans certaines sociétés

L'obésité n'est pas mal vue

Les gens délaissent de plus en plus la cuisine traditionnelle pour le "prêt-à-manger". Le contenu des assiettes a profondément changé et la consommation de sucres et de graisses ajoutées a fortement augmenté en même temps que les femmes délaissent leurs cuisines pour se lancer dans une vie professionnelle active.

En Afrique de l'Ouest, on ne dit pas "être gros", on dit "être en forme". La corpulence féminine est à la fois canon de beauté et signe extérieur de richesse. Quand les Européennes combattent leurs rondeurs à coup de liposuccions, certaines Africaines se gavent de produits destinés à engraisser le bétail, notamment à base de cortisone ou de psychotrope

Au Togo, le culte de la corpulence a conduit à l'organisation de l'élection de Miss Nana Benz ou Miss ronde. Critère de présélection défini par les initiateurs du concours: peser au moins 90 kilos. Une femme trop maigre entendra circuler sur elle des rumeurs de maladie. Le mari d'une épouse grêle se verra accusé de ne pas l'entretenir comme il se doit. Les plus conscientisées au danger du surpoids feront appel au mirage du remboursement: quelques chiffons glissés dans la culotte...

Sur le continent, un tiers des femmes et un quart des hommes seraient en surpoids. Dans la zone australe,

c'est la majorité des Sud-Africaines qui se dirigent vers l'obésité. L'Afrique est le moins couvert par les chaînes internationales de fast-food. Pourtant, après les ravages de la sous-nutrition et de la malnutrition, il est à son tour victime de la surnutrition. Et corpulence n'est pas toujours synonyme d'opulence. L'obésité n'est plus une maladie de riches. En 2015, l'obésité a coûté environ 17 millions d'euros à l'Afrique, soit 1,2% de son PIB, selon l'OMS. Les experts qui ont établi le rapport estiment que "ce coût augmentera pour atteindre entre 35,33 milliards de dollars (1,1% du PIB) et 59,32 milliards de dollars (1,8% du PIB) d'ici à 2030"; soit entre 31,2 et 52,4 milliards d'euros. Un montant estimé selon le coût des traitements, des hospitalisations (encore à moitié supportés par les patients eux-mêmes) mais aussi la perte de productivité due aux arrêts de travail et aux décès précoces. Le rapport indique que cette tendance est due à l'urbanisation (et donc un mode de vie plus sédentaire des populations africaines) mais aussi aux changements des habitudes alimentaires et l'augmentation de l'espérance de vie (certains types de diabète tel que le diabète type 2 se manifestent plus souvent avec l'âge).

Le cercle est vicieux: une femme

enceinte sous-alimentée donne plus souvent naissance à des enfants au poids insuffisant, qui ont une capacité plus faible que les autres à absorber les calories. À terme, ils sont plus vulnérables à la prise de kilos. Gros d'avoir été trop maigre...

Dans un contexte d'urbanisation galopante, de bouleversement des modes de vies et d'augmentation du coût des produits alimentaires, la malbouffe est devenue une règle pour les populations. Outre le fait que les Africains mangent trop peu de fruits et de légumes et font de moins en moins d'exercices, c'est aussi un problème culturel.

Les chiffres de l'obésité sont tels dans de nombreux pays, que l'OMS n'a pas hésité à parler d'une "épidémie d'obésité". Les femmes restent majoritairement les plus touchées. Elles qui travaillaient durement dans les champs se sont laissées rattraper par le mode de vie à l'occidentale. Être grosses, c'est pour ces femmes la preuve de la réussite sociale sur un continent où beaucoup se couchent le ventre vide, mais c'est aussi un signe de bonne santé alors que les pays africains sont durement touchés par la pandémie du sida. En effet, les personnes contaminées sont caractérisées par leur maigreur. Une femme grosse rassure les hommes.

Marché de l'emploi/d'ici 2040

50 millions d'Africains pourraient se trouver au chômage

L'Afrique sera confrontée à un déficit de 50 millions d'emplois d'ici à 2040, si les tendances actuelles se poursuivent, dont les conséquences seront de sérieuses implications pour le continent et ses populations, pour la prospérité et la stabilité de plusieurs pays et même pour l'économie et la sécurité mondiales, avertit l'Institut Tony Blair.

Le rapport, intitulé "Market-based sector development is essential to inclusive growth in Africa", estime que l'approche favorable à l'envi-

ronnement, adoptée par de nombreux pays en développement et organisations internationales, ne suffira pas à combler l'écart des 50 millions des futurs chômeurs africains sur les 773 millions des personnes qui seront sur le marché de l'emploi. "Ces interventions doivent être complétées par un développement du secteur axé sur le marché politiquement intelligent afin de réussir. Ceci ne sera pas facile. Il faudra une attention et une persévérance des gouvernements

et de leurs partenaires pendant de nombreuses années", ont précisé les auteurs du document.

Par ailleurs, les auteurs du document ont appelé les pays africains à prendre l'exemple du Botswana, de l'Éthiopie et de l'île Maurice qui ont réalisé d'importants progrès au cours des dernières décennies, résultat de convergence de vues des autorités politiques et du secteur privé et des partenaires au développement.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°517 DE LOTO KADOO DU 16 Novembre 2018

La LONATO a procédé vendredi au 517^{ème} tirage de LOTO KADOO.

Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de parieurs dans la plupart des villes du pays. Toutefois à LOME, nous avons recensé quelques gagnants de gros lots.

Ainsi, les opérateurs 70233, 70236, 30244 et 50146 basés dans la capitale, ont enregistré respectivement, un lot de 1.250.000F CFA, un lot de 1.500.000F CFA, un lot de 1.750.000F CFA et un gros lot de 3.000.000F CFA.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

Après le grand tirage régional du 27 juillet 2018 des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2018. Au grattage, Vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA.

Au tirage, un gros lot de 2.000.000F CFA est encore à enlever.

Au tirage des lots intermédiaires, plus de 640 lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA vous attendent. Alors n'hésitez pas! Tentez votre chance en achetant à 200F CFA vos tickets de la TCE 2018 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateurs et auprès des vendeurs ambulants).

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°524 de LOTO KADOO du 04 Janvier 2019

Numéro de base

61 53 82 29 26

Numéros bonus

84 44

LOTO Sam

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°073 DE LOTO Sam du 17 Novembre 2018

Le tirage N°074 du LOTO Sam a eu lieu samedi et a fait naturellement des heureux gagnants.

Samedi, dernier, C'est LOME, à NOTSE, BADOU, SOKODE et à KARA que des gagnants de gros lots ont été dénombrés.

Ainsi, nous avons recensé à LOME, trois lots de 1.000.000F CFA et un lot de 1.500.000F CFA auprès des opérateurs 30139, 50126, 90037 et 60023.

La ville de NOTSE s'est démarquée par un lot de 1.500.000F CFA remporté sur le point de vente 20222. A BADOU, à SOKODE et à KARA, ce sont des lots de 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de parieurs qui ont tenté leur chance respectivement auprès des opérateurs 20101, 10231, 10032.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°080 de LOTO SAM du 05 Janvier 2019

Numéro de base

82 35 46 66 37

Le Très Haut Débit continue son parcours !

Couverture 4G+ au 31 Octobre 2018

Le N°1 de l'internet Très Haut Débit Mobile au Togo assure déjà la couverture 4G+ dans la ville de Lomé, Kpalimé, Atakpamé, Tchamba, Sokodé, Kara, Ketao, Pagouda, Niamtougou, Défalé, et leurs environs

-  Déploiement de la 4G+ en cours
-  Les villes déjà couvertes



Le N°1 de l'internet mobile au Togo



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015